

Décision

Générale

colonial

## Décision n° 15-106-1905 accordant un congé de convalescence à NE Rizzo. Commis auxiliaire des travaux publics.

n° 15-106-1905

Ministère  
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication  
29 août 1905

Numéro JO  
n° 106 du 01/09/1905

Date du numéro  
1 septembre 1905

### VISAS

Le Gouverneur de la Côte Française des Somalis et Dépendances, Chevalier de la Légion d'Honneur: Vu l'ordonnance organique du 18 Septembre 1844, rendue applicable à la Colonie par décret du 18 Juin 1884 ;

### TEXTE INTÉGRAL

#### Art 1er

Une Commission composée de : MM ROUSSELET. Commis Principal des Secrétariats généraux, Président. BIZZO, Commis auxiliaire des Travaux Publics : FRANGEUL Comitis des Douanes se réunira le 29 Août courant pour procéder à l'avis du Magasin du Service des Travaux publics. Art. 2, — La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

Signé : P. PASCAL.